

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION 2024

L'appel à projet pour candidater sera ouvert du 6 mars au 3 avril inclus.

L'inscription est de **25 euros pour déposer son projet.**

Le projet ne doit pas avoir de production, et ce, jusqu'à la fin du dispositif.

Les résultats de la présélection seront annoncés **début mai et les résultats définitifs fin juin.**

Tous·tes les candidat·es non retenu·es recevront les retours personnalisés et circonstanciés de leurs lecteur·trices de présélection.

Si vous faites partie des 6 lauréat·es choisi·es, **il vous faudra adhérer à l'association (50€) et vous acquitter des frais administratifs (125€) pour bénéficier de l'accompagnement des Pitches d'Addoc.**

Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à être disponibles à Paris sur un calendrier défini à l'issue de la sélection :

- Pendant **trois premières journées de travail début juillet**
- Puis pendant la période d'accompagnement **de septembre à décembre**, lors de séances de travail sur les dossiers et la technique du pitch

ATTENTION : Addoc ne prend pas en charge les frais de transports, ni l'hébergement, ni les frais de repas durant la formation des Pitches.

Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à une collaboration active et participative, en accord avec l'esprit associatif d'Addoc.

Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à travailler entre les séances et à fournir les rendus des exercices demandés par les intervenants.

Les candidat·es sélectionné·es s'engagent à finaliser un pré-dossier pendant la période de formation afin d'entrer en relation avec des producteur·rices le jour du Pitch.

Enfin, les candidat·es sélectionné·es s'engagent à répondre aux invitations d'Addoc durant l'année suivant leur accompagnement aux Pitches d'Addoc.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez nous contacter par téléphone au 01 44 89 99 99 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h,

ou par mail à cette adresse : lespitches@addoc.net

Merci pour votre participation !